

FORMATION DU SAGUENAY

sement du Saguenay à l'endroit où il coule aujourd'hui, n'a pu réussir. Il a été impossible pour nous d'obliger cet élément à ronger, à perforer les montagnes, dans la ligne de démarcation que nous avons établie après tant d'études et de soins, et nous sommes forcés de revenir à la conclusion, que les nombreux et puissants obstacles rencontrés et qui existent malheureusement sur la plus grande partie de la ligne projetée, sont insurmontables, et même inattaquables, tant ils sont à l'abri de l'action érosive de l'eau, si ce n'est de celle qui leur tombe des nuages.

Les chaînes de montagnes ne se prêtant pas au succès de notre thèse, nous sommes forcément obligé de l'abandonner malgré la bonne volonté que nous avons de l'établir.

Il est bien constaté, maintenant, que le résultat que nous venons d'obtenir par le travail supposé, l'influence érosive de l'eau, est plutôt dû uniquement à l'inclinaison naturelle (*), à la configuration particulière des couches extérieures soumisses à son action.

Pour donner une occasion à chacun de pouvoir juger, par lui-même, de l'impossibilité qu'il y a d'arriver à une conclusion irrévocable sur la formation du Saguenay, sans invoquer le fait d'un cataclysme quelconque, nous allons essayer de prouver la théorie contraire, en supposant d'abord aux montagnes saguenayennes une altitude moins considérable à l'est du grand bassin, vers Tadoussac, qu'à l'ouest d'icelui, vers le Saint-Maurice, et supposer aux chaînes multiples, qu'elles forment en tous sens, une direction uniforme, de l'ouest à l'est, jusqu'au Saint-Laurent.

Dans cette position inclinée vers le fleuve, le grand lac Saint-Jean va se décharger librement, en déversant le trop-plein de ces eaux sur cette inclinaison du plateau, ainsi s'affaissant insensiblement vers Tadoussac, vers la mer où la différence de niveau l'appelle.

(*) "à une pente superficielle plus marquée dans sa direction." (L'abbé Laflamme.)